



**Communiqué de presse  
Pour diffusion immédiate**

*Nouvelle phase de négociation exploratoire*

## **La FAE répond présente, mais demeurera vigilante**

**Montréal, le 10 février 2021** – La Fédération autonome de l'enseignement (FAE) répond favorablement à l'invitation de la présidente du Secrétariat du Conseil du trésor, Sonia LeBel, à entreprendre une phase exploratoire de négociation. Au cours de celle-ci, la FAE souhaite en arriver à une entente satisfaisante pour ses membres sur la base de ses revendications.

Dans le but de renouveler le contrat de travail du personnel enseignant qui est échu depuis le 31 mars 2020, la FAE négocie en fonction des quatre grandes priorités suivantes :

1. La reconnaissance de l'apport des enseignantes et enseignants à la société québécoise en bonifiant leur condition économique et en améliorant la conciliation famille-travail-vie personnelle;
2. Une tâche recentrée sur l'enseignement et un meilleur accès à des contrats au secteur de l'éducation des adultes (EDA) et de la formation professionnelle (FP);
3. Une composition de classe respectueuse des enseignantes et enseignants ainsi que de leurs élèves à risque, élèves handicapés ou en difficulté d'adaptation ou d'apprentissage (EHDA) et élèves ayant des besoins particuliers (EBP);
4. L'assurance d'une communication transparente et d'une transmission d'informations efficaces pour de meilleures relations de travail.

« La crise sanitaire ayant exacerbé les conditions de travail déjà difficiles des profs, les représentants patronaux devront faire preuve d'ouverture et d'écoute dans le cadre de cette nouvelle phase. Les membres de la FAE n'ont pas oublié qu'au printemps dernier, le gouvernement a tenté de profiter de la pandémie pour régler à rabais lors d'une première phase exploratoire », indique Sylvain Mallette, président de la FAE.

### **Consultation des profs sur un mandat de grève générale illimitée**

Tout en participant de bonne foi à cette phase exploratoire de négociation, la FAE ne lève pas le mandat qui vise à consulter les enseignantes et enseignants sur la tenue d'une grève générale illimitée à compter du 31 mai 2021 si la négociation ne débloque pas. Ce mandat a été voté à l'unanimité par les personnes déléguées des syndicats affiliés à la FAE lors du Conseil fédératif de négociation (CFN), qui s'est tenu le jeudi 4 février dernier. Les enseignantes et enseignants membres des syndicats affiliés à la FAE seront maintenant appelés à se prononcer sur le sujet dans le cadre d'assemblées générales virtuelles qui seront organisées par leurs représentantes et représentants locaux.

« Depuis plus d'un an, le gouvernement et ses représentantes et représentants aux tables de négociation font le choix délibéré d'ignorer nos propositions. Qui plus est, les offres patronales s'inscrivent dans une logique d'affaiblissement de notre profession, malgré leur prétention de vouloir la revaloriser, et témoignent d'une non-reconnaissance de l'expertise

détenue par les profs. Bien que les tables de négociation se soient rencontrées à plus d'une soixantaine de reprises et qu'une médiation ait eu lieu, aucune avancée significative n'a été réalisée. Le blocage aux tables de négociation est bien réel, et l'objectif de la FAE et de tous ses syndicats affiliés est d'en arriver à une entente satisfaisante avec le gouvernement du Québec pour revaloriser la profession enseignante, notamment sur le plan salarial », conclut M. Mallette.

### **Profil de l'organisation**

La FAE regroupe neuf syndicats qui représentent près de 49 000 enseignantes et enseignants du préscolaire, du primaire, du secondaire, de l'enseignement en milieu carcéral, de la formation professionnelle, de l'éducation des adultes et le personnel scolaire des écoles Peter Hall et du Centre académique Fournier, ainsi que 1 800 membres de l'Association de personnes retraitées de la FAE (APRFAE). Elle est présente dans sept régions : Montréal, Laval, Québec et Outaouais, dans lesquelles se trouvent les quatre plus grands pôles urbains du Québec, ainsi que dans les Laurentides, l'Estrie et la Montérégie.

-30-

Source : Fédération autonome de l'enseignement

Renseignements : Geneviève Cormier, conseillère au Service des communications, au 514 941-5640 ou à [g.cormier@lafae.qc.ca](mailto:g.cormier@lafae.qc.ca)